



# CONVENTION

**Entre**

**Kuzul Skoazell Diwan Bro Foenn**

**d'une part,**

**Le Festival de cinéma de Douarnenez,**  
Association loi 1901  
Dont le siège est 13 rue Michel Le Nobletz-29100 Douarnenez  
Représenté par sa présidente, Valérie Caillaud dûment habilité

**d'autre part,**

**Il a été convenu ce qui suit pour le Cornouaille 2019 :**

**1. Conditions :**

Le Kuzul Diwan s'engage à mettre à disposition du festival pour le service du bar à jus de fruits, cidre et bières, des volontaires sur la période du 17 au 24 août 2019, aux horaires de fonctionnement de celui-ci, y compris le nettoyage fin de service (de l'outil bar).

Le kuzul s'engage à mettre en place et à remplir un emploi du temps, basé sur son expérience de service du bar, visible via internet par le Festival. Ce planning sera géré par un(e) parent(e) Diwan.

Si jamais le Kuzul était en manque de volontaires au 10/08/19 le Festival pourrait se prévaloir de palier celui-ci par ses bénévoles.

Le volontaire s'engage à respecter les horaires de travail de son inscription.

De même signera-t-il son entrée et sortie de vacation sur un registre dédié, faisant foi des heures effectuées.

Le Kuzul désignera un(e) référent(e) de terrain pour chaque journée ou vacations, celui-ci ou celle-la aura en charge le bon fonctionnement du bar avec la collaboration du Festival.

De même, le Kuzul, désignera un responsable coordinateur de la bonne marche du service, ainsi que pour toute question d'ordre pratique durant notre collaboration.

Le volontaire représente le festival et s'engage à suivre la charte du bénévole du festival et à ne pas nuire à l'organisateur de par son attitude et son comportement.

**2. Assurances :**

L'association Festival de cinéma de Douarnenez s'engage à souscrire une assurance de responsabilité civile pour tous les bénévoles auprès de Axa Assurances –Joël Arvor &Frédérique-2 rue du Birou-CS 70247-29172 Douarnenez-Cedex

**3. Kit Bénévole**

Le festival s'engage à remettre un kit aux bénévoles de l'association.

Ce kit leur est remis par le responsable de secteur d'affectation. Ce kit comprendra entre autres un T-Shirt, des tickets repas prédéfinis par le responsable de secteur en fonction des vacations prévues.

Les bénévoles s'engagent à leur tour à suivre le planning défini.

**4. Dispositions financières**

Le festival s'engage à verser à l'association une compensation financière de 4 € par volontaire et par heure selon la feuille de présence validée par le responsable de secteur.

Les heures de présence des volontaires sont pointées et remontées par le responsable de secteur, puis validées par le responsable de l'association et le festival.

Tout litige éventuel sur les heures de présence fera l'objet, avant règlement, d'une rencontre entre le festival et l'association.

Fait à QUIMPER, le 18/06/2019  
En deux exemplaires



**Kuzul Skoazell Diwan Bro Foenn,**

Jakez Gouerou

**Le Festival de cinéma de Douarnenez**

Sa Présidente,  
Madame Valérie Caillaud